Croix-Rouge Valais, Association cantonale
Rue Chne Berchtold 10, CP 310, 1951 Sion

Rapport Annuel 2010 *Jahres-bericht*

Croix-Rouge Valais
Rotes Kreuz Wallis

TABLE DES MATIÈRES

Mot du Président	3
Mot de la Direction	4
Service des réfugiés	5
Service Promotion	6–7
Détention	8
Viens chez moi	8
Formation Valais Romand	9
Formation Haut-Valais	10–11
Garde d'enfants malades à domicile et Parents-secours	12–13
Service d'Aide aux proches	14
Directives anticipées	15
Service de transport « Kleeblatt »	16
Service de baby-sitting	17
2x Noël	18
Car Carissimo	18
Mimosa	19
Bilan	20
Compte d'exploitation	21
Charte de la croix-rouge valais	22–23
Organigramme	24
Remerciements	25
Perspectives	26
Comité et Personnel	27
Adresses	28
Photos	30

MOT DU PRÉSIDENT

Premier exercice annuel complet suite à la fusion des sections régionales en été 2009, l'année 2010 aura été une année de consolidation des nouvelles structures.
Les différentes activités de Croix-Rouge Valais, nécessitent bien entendu des ressources importantes. La recherche de nouveaux membres par un organe spécialisé a débuté par les Districts de Monthey et Saint-Maurice. Elle se poursuivra dans les autres régions du canton. Les contacts générés par cette recherche ont permis de mieux faire connaître nos prestations et se sont soldés par un nombre réjouissant d'adhésions. Un grand merci à toutes les personnes qui ont ainsi rejoint nos rangs. Merci aussi à celles qui ont jugé ces contacts un peu insistants, de bien vouloir excuser l'enthousiasme pas toujours retenu des étudiants qui effectuaient ces démarches.
Cette année a vu le départ du Comité de M. Jean Actis, qui a mis son temps et ses compétences au service de la Croix Rouge, en tant que président du Comité d'aide aux réfugiés dès 1998, puis en tant que membre du Comité cantonal dès 2002. Au nom du Comité, je lui adresse mes plus vifs remerciements et souhaite beaucoup de satisfactions à Mme Danielle Schmid qui lui succède.
Je remercie aussi la Direction, tous les collaborateurs professionnels de Croix-Rouge Valais, tant au siège qu'à l'office régional du Haut-Valais, mes collègues du Comité et tous les bénévoles qui permettent tout au long de l'année de mettre à disposition des habitants de ce canton, les diverses prestations que vous pourrez mieux apprécier à la lecture des pages qui suivent.

Jérôme Buttet, Président

MOT DE LA DIRECTION

L'année 2010 a été placée sous le principe de l'impartialité. Ce terme peut comprendre plusieurs significations dont le courrier hebdomadaire de la Croix-Rouge Suisse s'est fait écho. J'en retiens une « Nous vivons tous sous le même ciel, mais nous n'avons pas tous le même horizon» (Konrad Adenauer). Cette citation peut donner des visions différentes des évènements de l'année qui ont touché notre association, dont voici quelques exemples :

Nous avons reçu un très grand nombre de nouveaux réfugiés acceptés en Suisse. Dans notre travail quotidien, aspirés par le volume de travail, il nous est souvent difficile de comprendre leur culture, leurs réactions, voire leurs exigences. Nous n'avons pas leur vécu et avons dû très fréquemment faire preuve de patience pour fournir un encadrement respectueux.

Nous avons développé le service de garde d'enfants malades dans la partie germanophone du canton mais n'avons pas eu le succès escompté. Assez peu de familles ont fait appel à nos gardes. Les besoins en matière de garde d'enfants ne semblent pas être les mêmes dans toutes les régions du canton du Valais.

Nous avons débuté une campagne de recrutement de membres dans les districts de Monthey et St-Maurice. Cette première expérience de collaboration avec la société mandatée pour cette tâche a aussi produit quelques désagréments tant pour les personnes contactées que pour les collaborateurs chargés de suivre cette action.

Nous avons fait un bilan de la fusion des sections de la Croix-Rouge Valais après une année. Là aussi nous avons pu constater que les attentes des différents partenaires n'étaient pas toujours satisfaites et que le dialogue peut parfois être difficile.

Ce constat peut paraître un peu négatif mais il montre que notre travail est complexe. Le souhait que je fais ici est que tous les collaborateurs et les bénévoles engagés pour la Croix-Rouge Valais gardent leur motivation pour venir en aide aux plus défavorisés, dans le respect de chacun, avec impartialité, ce qui reste un de nos objectifs principaux.

Marylène Moix, Directrice

Service des réfugiés

La Croix-Rouge Valais a le mandat de l'aide aux réfugiés au bénéfice de permis B et F qualité de réfugié ainsi que permis C et B humanitaire domiciliés à Sion. Notre service a comme objectif d'accompagner ces personnes vers l'autonomie, l'intégration sociale et professionnelle.

2010 a vu comme l'année précédente l'arrivée de nombreux réfugiés d'origine érythréenne. 74 nouvelles décisions dont 5 par regroupements familiaux nous ont été adressées qui concernent 125 personnes. 47 de ces situations sont issues d'Erythrée.

Nombre de dossiers	**2008**	**2009**	**2010**
Mandant Etat (B et F)	115	130	184
Mandant Commune (C et Bh)	99	96	81
Total	214	226	265
Avec assistance financière	147	125	227
Nouvelles décisions	60	54	75

On peut ainsi constater une augmentation de 81.5% de dossiers financiers ce qui représente une surcharge de travail pour les 5 assistantes sociales ainsi que pour le personnel administratif. La plus grande difficulté a été de trouver des logements, le plus souvent dans l'urgence, dans un canton où le taux d'appartements libres est de moins de 1%.

Service Promotion

Le service Promotion est un service d'intégration professionnelle pour les réfugiés. Ce service est financé par les forfaits d'intégration versés par l'ODM.

En 2010, notre conseiller en charge a accompagné 110 personnes, avec des permis B (83), permis Fqr (20), permis C (6) et B humanitaire (1).

Lorsque l'assistante sociale estime que le réfugié est prêt à chercher un emploi, (appartement installé, cours de français ou d'allemand accompli), elle décide de faire une séance de réseau. Le conseiller évalue la situation et met en route la mesure la plus adaptée en fonction des connaissances en français ou allemand, de la motivation et des objectifs professionnels de la personne. Le service Promotion utilise les contrats de stage pratique du Canton du Valais (deux fois six mois, si nécessaire). Un stage d'évaluation de deux semaines est mis en place. Les rapports écrits que font les entreprises au sujet de chaque stagiaire permettent d'évaluer les connaissances et les aptitudes de chacun, ainsi que le comportement vis à vis d'un supérieur ou des autres collègues de travail. Ces rapports permettent parfois de convaincre le réfugié de renoncer à la profession exercée dans son pays, ses connaissances n'étant plus du tout à jour. Le réfugié estime souvent qu'il peut retravailler dans son domaine mais un face à face avec la réalité vaut bien mieux que tous les discours. Puis si tout se passe bien, nous confirmons par un stage pratique, de six mois au maximum dans la même entreprise. L'objectif est d'acquérir de l'expérience en Suisse, avec une formation de base. Le service Promotion s'occupe aussi des jeunes afin de leur trouver une place d'apprentissage AFP ou CFC. Pour de nombreux participants à ce projet, la formation offerte par le service promotion est la première à laquelle ils ont accès.

SERVICE PROMOTION

Les différentes orientations offertes par le service Promotion

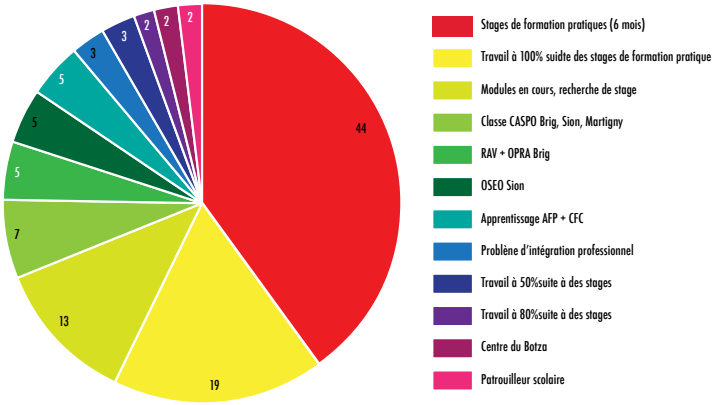

Détention

En 2006, la Suisse a approuvé le durcissement des mesures de contraintes, dans le cadre de la révision de la loi sur l'asile. Dès lors, les autorités cantonales peuvent ordonner une détention afin d'assurer l'exécution du renvoi pour les NEM ou les personnes en situation illégale.

Le projet Détention a pour objectif de rendre les conseils et le soutien en vue du retour accessibles à ces personnes. En Valais, ce projet s'est mis en place en mars 2010 en collaboration avec le service de la population et des migrations du Canton.

La CRVS, se rend chaque semaine au centre LMC pour visiter les personnes détenues. Elle leur apporte un soutien psychologique car beaucoup d'entre elles se trouvent dans un état de détresse personnelle et ne comprennent pas les raisons de leur détention. Les entretiens portent également sur l'organisation concrète du retour dans leur pays ou un autre pays d'accueil.

En 2010, la CRVS est intervenue 95 fois au centre de détention. Elle a également fourni une aide financière à 11 personnes et établi des réseaux dans des pays tiers pour 3 personnes jugées vulnérables.

Viens chez moi

Juin 2010, a marqué la première année de fonctionnement du service « Viens chez moi » de la Croix-Rouge Valais. L'idée de ce projet consiste à donner l'occasion à des enfants issus de familles migrantes de passer quelques heures par semaine dans une famille d'accueil suisse ou bien intégrée.

Pour cette première année, 4 familles d'accueils se sont engagées comme bénévoles. Elles ont accueilli, sur une période de 6 mois, hebdomadairement un enfant migrant. Ceux-ci étaient originaires d'Erythrée et du Portugal. Nous avons constaté que les échanges avec les enfants migrants se sont tout aussi bien déroulés tant avec une famille ayant des enfants qu'avec des personnes âgées.

Formation Valais Romand

L'offre en formation du service des cours permet de répondre à un besoin des institutions et de la population.

Une nouvelle collaboration avec les parents d'accueil a permis d'offrir 6 cours à la population autour du thème de la petite enfance.

Les prestations de services dans les institutions s'encrent progressivement dans les EMS.
Deux cours sont particulièrement demandés :
les démences et français/santé (annotations écrites).

Le prix du cours a été augmenté de 200.– mais cela n'a été effectif qu'au deuxième semestre car les inscriptions du premier semestre avaient eu lieu en 2009.

Le service des cours participe à une recherche « Personnel de santé auxiliaire migrant et « Brain waste », mandaté par l'Observatoire Suisse de la Santé et l'Institut de Recherche Santé-Sociale de la HES-SO Valais. La collaboration avec ces deux institutions et la publication de cette étude permet de développer le réseau et faire connaître nos prestations.

Le Service de la Santé Publique, a effectué un rapport sur « les pathologies démentielles en Valais 2010 », au vu d'une prise de conscience générale de l'importance et de l'impact de la maladie d'Alzheimer dans notre société. La collaboration de la Croix-Rouge Valais a donné le moyen de faire connaître la structure des cours sur ce thème (cours aux auxiliaires et aux proches naturels) ainsi que le service d'aide aux proches.

Le rapport d'Audit de surveillance Eduqua est validé. Toutes les suggestions d'amélioration ont été levées.

Formation Haut-Valais

«Un investissement dans le savoir paie toujours les meilleurs intérêts»
Benjamin Franklin

En avril 2010, Mme Arlette Studer, responsable des cours de la région de Brig a souhaité mettre un terme à son activité. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour tout son investissement et son dévouement durant toutes ces années. La fonction de responsable de cours est actuellement assurée par Mme Sandra Bittel, formatrice d'adultes.

En 2010, le domaine de la formation de la région du Haut-Valais a rencontré un vif succès. Nous le devons principalement à une offre de formation diversifiée et correspondant ainsi au besoin du personnel soignant.

Le nombre d'auxiliaires de santé est resté constant durant cette année. 61 apprenants ont obtenu le certificat Croix-Rouge après avoir suivi avec succès le cursus de formation. En collaboration avec le forum migration, un cours spécifique d'allemand, sur le thème des soins et de la santé, a également été proposé aux participants de langue étrangère.

L'année 2010 a observé une augmentation de fréquentation de la plupart de nos cours de formation continue (cours à la population, cours pour les futurs parents, cours de baby-sitting). 212 participants ont ainsi pu bénéficier de notre palette d'offres.

Une importante innovation a également été développée durant cette année au sein de la Croix-Rouge Suisse. L'ensemble des cours sont, dès à présent, accessibles grâce à un portail internet par le biais du site, www.redcross-edu.ch. Cette nouvelle plate-forme permet ainsi de consulter l'ensemble des cours mis en place par la Croix-Rouge. Celle-ci donnera également la possibilité d'enregistrer en ligne les participants intéressés à suivre les cours proposés.

Statistique cours

Nombre de cours

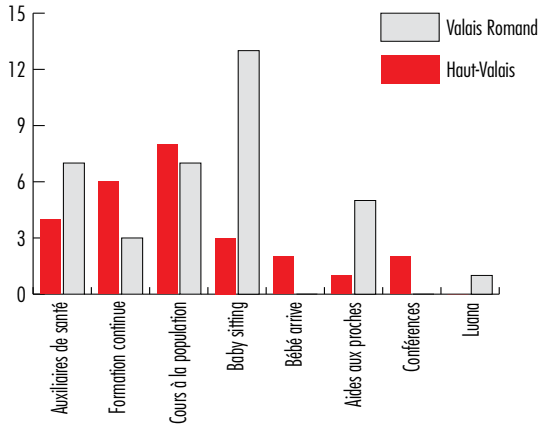

Nombre de participants

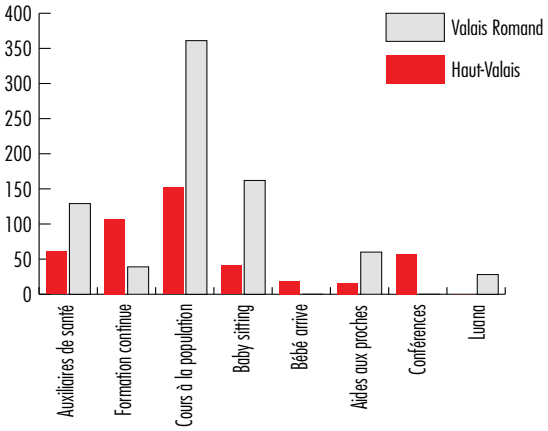

	Haut-Valais	Valais Romand
Total Cours	26	36
Total Nombre de participants	453	779

Garde d'enfants malade (GED) et Parents secours

	Total	Haut-Valais	VS-Romand
Nombre de gardes actives	33	4	29
Nombre d'heures de garde	**2'704.25**	**173.25**	**2'531.00**
Nombre d'heures enfants malades	1'417.00	59.00	1'358.00
Nombre d'heures Parents-secours	906.25	110.25	796.00
Nombre d'heures enfants handicapés	315.50	0.00	315.50
Nombre d'heures bons de respiration	65.50	4.00	61.50
Nombre d'heures payées (y.c. réunions)	2'805.50	173.25	2'632.25
Nombre bons de respiration	14.00	1.00	13.00
Nombre d'interventions	227.00	14.00	213.00
Nombre de familles différentes	153.00	7.00	146.00
Nombre de KM parcourus	12'188.50	642.50	11'546.00

Notre service intervient auprès des enfants malades à domicile sur demande des parents, dans l'ensemble du Valais. Nos 33 gardes répondent aux besoins de l'enfant malade et lui administrent les soins et médicaments convenus avec les parents. Dans le cadre de Parents-Secours, nos gardes interviennent pour aider des parents se trouvant momentanément malades ou en situation

de crise. Elles suivent également des enfants handicapés en déchargeant leurs parents quelques heures par semaine ou par mois.
Nous notons une diminution du nombre de demandes pour 2010 ; comme la population cible change régulièrement, nous allons prévoir une nouvelle campagne d'information en 2011.
En mai 2010, l'action « Bons de respiration » a été lancée en partenariat avec la Croix-Rouge Suisse. Elle permet d'offrir à des mamans épuisées 4 heures de garde gratuites à domicile, pour des enfants jusqu'à 6 ans. Nous remercions les médecins ainsi que les différents intervenants sociaux qui soutiennent ce projet en distribuant les bons aux mamans concernées.
Depuis janvier 2010, nous comptons un partenaire de plus. En effet, le RSV a rejoint l'Etat du Valais ainsi que l'Office Ai pour accorder à tous ses employés 30 heures de garde par enfants et par an, en cas de maladie d'un des enfants !
Depuis 2002, nous proposons ces services à un prix très bas ; la différence entre le prix demandé et le prix de revient reste à note charge, raison pour laquelle nous devons sans cesse trouver de nouvelles sources de financement. Nous profitons de l'occasion pour remercier les communes, nos partenaires ainsi que nos donateurs qui acceptent de nous soutenir d'année en année.
Depuis septembre 2009, la Croix-Rouge Valais propose également ce service de garde d'enfants à domicile et parents secours dans la région du Haut-Valais.
Malgré plusieurs campagnes publicitaires réalisées, telles que l'envoi de 1500 flyers par le biais de la librairie ZAP à Brig, ou la promotion de l'action «bons de respiration», nous n'avons pu constater qu'un faible accroissement du nombre de demandes. Les besoins en matière de garde d'enfants ne semblent pas être similaires dans toutes les régions du Valais.
Durant cette fin d'année, un contrat de collaboration avec l'entreprise Felicitas a pu être conclu grâce à nos différentes prestations en faveur des familles (gardes d'enfants à domicile, service de baby-sitting, cours «un bébé est attendu»).
Deux formations continues ont également été organisées, une première sur le thème de l'abus auprès des enfants et une deuxième sur le thème de l'aide aux enfants dans le Haut-Valais et 2 formations pour le Valais Romand sur le thème des premiers secours.

Service d'aide aux proches

Le service propose aux familles et aux proches de personnes atteintes de démence ou d'une maladie apparentée comme la maladie d'Alzheimer des moments de répit dans un quotidien souvent surchargé.

En fonction de la complexité de la situation, des bénévoles ou des auxiliaires de santé effectuent des visites d'accompagnement à domicile. En effet, depuis plus de trois ans maintenant, grâce à l'engagement d'une équipe d'auxiliaires de santé, la possibilité de répondre aux demandes des familles de façon plus adaptée existe : présences à domicile selon des horaires irréguliers, accompagnements durant les week-ends, durant les vacances, aide au lever et au coucher, préparation de repas.

En 2010 toutefois, le nombre d'heures d'accompagnement a diminué. Les demandes d'aide arrivent toujours très tardivement dans l'évolution de la maladie ; la plupart du temps, le service est sollicité par des proches épuisés, à bout de ressources. En conséquence, la durée globale des visites s'est considérablement réduite. Pour exemple, durant l'année en cours, quatre personnes bénéficiant de visites régulières sont entrées en EMS et cinq personnes sont décédées, après une période d'hospitalisation.

	2009	**2010**
Nombre d'heures bénévoles	202.50	248.25
Nombre d'heures auxiliaires de santé	1974.00	1278.00
Nombre total d'heures	2176.50	1526.25

Directives anticipées

A la suite d'une formation intensive, quatre conseillers bénévoles ont été nommés en juillet 2010, afin d'accomplir cette tâche.
Ils sont chargés de conseiller les personnes intéressées par le biais de consultations personnalisées. Ils rédigent ensuite les directives anticipées y relatives, ainsi que les éventuelles dispositions de prévoyance en fonction de la demande des intéressés. Les personnes sollicitant l'aide de ce service se trouvent généralement dans des situations extrêmement complexes et difficiles et nous sommes donc chargés de leur apporter notre soutien et nos conseils.
Durant cette première année, 14 directives anticipées ont été réalisées et 11 ont été déposées auprès de la centrale de dépôt de la Croix-Rouge Suisse. Une séance d'information, qui s'est déroulée à la Maison St-Jodern à Viège, a également été mise en place en collaboration avec le diocèse de Sion, la HES-SO Valais et l'association d'accompagnement de personnes en fin de vie. Une deuxième soirée d'information a été organisée dans les locaux de la maison de retraite St. Michael à Naters.

Service de transport «Kleeblatt»

Le service «Kleeblatt» bénéfice actuellement d'une excellente notoriété dans toute la région du Haut-Valais. Le nombre de kilomètres effectués durant cette année a augmenté d'environ 7,4% pour se chiffrer à plus de 52'206 km.

Dans l'agglomération de Brig-Glis, Naters et Visp, nous avons eu l'opportunité de recruter 7 nouveaux conducteurs. Nous proposons à nos volontaires de plus 70 ans un cours de conduite adapté. En partenariat avec le TCS, les conducteurs peuvent ainsi rafraîchir leurs connaissances pratiques et théoriques grâce au cours «Conduire aujourd'hui».

Afin de débuter au mieux l'année 2011, proclamée année européenne du volontariat, l'office régional du Haut-Valais a souhaité remercier l'ensemble de ses bénévoles en les invitant à une soirée brisolée qui s'est déroulée de manière très conviviale le 05.12.2010. La conseillère d'Etat, Mme Esther Waeber-Kalbermatten nous a fait l'honneur de sa présence et a ainsi pu délivrer un message de remerciements à l'ensemble de nos bénévoles.

Pour la region de Sion, ce service est assuré par l'association «Centr'aide»

Service de baby-sitting

Durant cette année 2010, la Croix-Rouge Valais a harmonisé le service baby-sitting entre la région du Valais romand et la région du Haut-Valais ceci afin de proposer aux différentes familles valaisannes des prestations similaires. La Croix-Rouge Valais fournit sur demande une liste de baby-sitters dignes de confiance et ayant suivi une formation adéquate auprès de notre institution.

Statistique 2010	
Nombre de demande d'adhésion – Région Monthey	26
Nombre de demande d'adhésion – Région Martigny	35
Nombre de demande d'adhésion – Région Sion	58
Nombre de demande d'adhésion – Région Sierre	26
Nombre de demande d'adhésion – Région Haut-Valais	24
Nombre de baby-sitters – Région Monthey	79
Nombre de baby-sitters – Région Martigny	86
Nombre de baby-sitters – Région Sion	154
Nombre de baby-sitters – Région Sierre	69
Nombre de baby-sitters – Région Haut-Valais	69

2 x Noël

L'action « 2 x Noël » existe depuis 12 ans en Suisse, grâce au partenariat entre la CRS, La Poste et SRG SSR idée Suisse. Chaque année à Noël, les personnes qui le souhaitent apportent des paquets gratuitement à la Poste qui les acheminera au centre de tri de la CRS à Berne. Ces marchandises sont ensuite redistribuées dans les différents cantons ainsi qu'en Europe de l'Est.
Grâce à la générosité des ménages suisses, le Valais a pu recevoir 7900 KG de marchandise cette année, soit 17 palettes de nourriture, d'articles de ménage, d'articles d'hygiène, de jeux, etc. Ce matériel est ensuite distribué à nos différents partenaires, comme par exemple certains CMS ou Cartons du cœur, auprès de qui les personnes dans le besoin s'adressent pour recevoir nourriture et autres articles.

Car Carissimo

En août 2010, 5 foyers pour personnes âgées et handicapées ont pu bénéficier du service «Car Carissimo» afin d'effectuer différentes excursions. Les résidents du foyer St-Nicolas ont pu ainsi se rendre aisément et avec beaucoup de plaisir dans la région de Lutry; l'EMS St-Antonius de Saas-Grund a bénéficié d'une journée détente dans la région de Montana; le Foyer Fux Campagna de Viège a eu le privilège de profiter d'une journée en terre genevoise et de visiter ensuite la société Nestlé Suisse près de Vevey. Un but d'excursion durant cette semaine fut également le Parc Pré Vert à Signal de Bougy, dont les résidants du foyer Martinsheims accompagnés de leurs proches, en ont pleinement profité.

Mimosa

Chaque dernier week-end de janvier, 80 bénévoles environ se mobilisent pour vendre le mimosa dans les rues des villes valaisannes. Grâce à cette vente, nous disposons d'environ Fr 30'000.– pour venir en aide aux jeunes de notre région. Ces fonds nous permettent de prendre en charge des camps de vacances, des traitements dentaires, des activités sportives, pour plus de 50 enfants et adolescents issus de familles défavorisées.

En 2010, nous avons réorganisé notre façon d'examiner les demandes et d'attribuer les fonds. Nous avons adopté un guide d'utilisation et des moyens plus professionnels de répondre aux différentes sollicitations, examinées par les membres des conseils régionaux de la Croix-Rouge Valais.

BILAN

BILANS AU 31.12		2009		2010
ACTIFS				
Actifs circulants				
Liquidités	SFr.	1'485'958.64	SFr.	1'689'600.19
Titres	SFr.	289'674.00	SFr.	315'121.00
Créances	SFr.	1'025'943.61	SFr.	1'299'500.16
Comptes de régularisation actif	SFr.	228'459.38	SFr.	119'648.15
Actifs immobilisés				
Immobilisations corporelles meubles	SFr.	68'248.25	SFr.	57'068.00
Immobilisations corporelles immeubles	SFr.	963'114.00	SFr.	995'693.00
Immobilisations financières	SFr.	1'953.95	SFr.	1'961.30
TOTAL ACTIFS	**SFr.**	**4'063'351.83**	**SFr.**	**4'478'591.80**
PASSIFS				
Capitaux étrangers à court terme				
Autres dettes	SFr.	123'984.55	SFr.	89'686.80
Comptes de régularisations passif	SFr.	586'470.15	SFr.	1'168'543.55
Capitaux étrangers à long terme				
Dettes financières	SFr.	450'000.00	SFr.	450'000.00
Provisions	SFr.	150'000.00	SFr.	0.00
Capital des fonds (fonds affectés)				
Fonds avec affectation limitée (fonds de produits)	SFr.	207'492.62	SFr.	153'022.07
Capital de l'organisation				
Capital versé	SFr.	150'000.00	SFr.	150'000.00
Fonds libres	SFr.	1'322'654.06	SFr.	1'243'218.04
Capital lié (désigné) généré	SFr.	1'337'427.24	SFr.	1'152'186.47
Résultats des exercices	**SFr.**	**–264'676.79**	**SFr.**	**71'934.87**
TOTAL PASSIFS	**SFr.**	**4'063'351.83**	**SFr.**	**4'478'591.80**

COMPTE D'EXPLOITATION

COMPTE D'EXPLOITATION		2009		2010
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Produits de dons	SFr.	88'784.81	SFr.	236'226.95
Produits de dons de la Loterie Romande	SFr.	0.00	SFr.	30'000.00
Cotisations des membres	SFr.	10'400.00	SFr.	110'811.60
Produits des campagnes de collecte de fonds	SFr.	85'083.56	SFr.	55'102.15
Produits de mandats publics	SFr.	3'727'392.85	SFr.	4'532'022.90
Produits de projet œuvres d'entraide, institutions	SFr.	55'590.64	SFr.	95'510.10
Produits des prestations fournies	SFr.	531'979.00	SFr.	562'221.74
Subvention selon art. 101bis LAVS	SFr.	184'461.55	SFr.	169'002.75
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**SFr.**	**4'683'692.41**	**SFr.**	**5'790'898.19**
Charges directes de projets				
Charge de prestation de services et mandats	SFr.	–3'336'184.45	SFr.	–4'038'613.05
Frais de personnel	SFr.	–1'132'455.55	SFr.	–1'175'108.60
Frais de voyage et de représentation	SFr.	–60'047.65	SFr.	–55'406.70
Frais de campagne de recherche de membres	SFr.	0.00	SFr.	–97'049.05
Frais de campagne de collecte de fonds	SFr.	–14'712.65	SFr.	–18'735.65
Total des charges directes de projets	**SFr.**	**–4'543'400.30**	**SFr.**	**–5'384'913.05**
Frais administratifs				
Frais de personnel	SFr.	–169'081.36	SFr.	–163'889.65
Charge d'exploitation	SFr.	–240'247.46	SFr.	–221'018.55
Frais d'entretien	SFr.	–29'328.25	SFr.	–23'586.15
Amortissements	SFr.	–32'177.40	SFr.	–32'301.75
Total des frais administratifs	**SFr.**	**–470'834.47**	**SFr.**	**–440'796.10**
RESULTAT INTERMEDIAIRE 1	**SFr.**	**–330'542.36**	**SFr.**	**–34'810.96**
Résultat financier				
Produits financiers	SFr.	41'827.38	SFr.	30'473.64
Charges financières	SFr.	–5'426.14	SFr.	–4'663.36
Total du résultat financier	**SFr.**	**36'401.24**	**SFr.**	**25'810.28**
Charges et produits d'immeubles	**SFr.**	**25'806.40**	**SFr.**	**26'465.00**
RESULTAT INTERMEDIAIRE 2	**SFr.**	**–268'334.72**	**SFr.**	**17'464.32**
Résultat des fonds (interne)				
Attribution aux fonds affectés	SFr.	–14'772.07	SFr.	–14'043.05
Utilisation des fonds affectés	SFr.	18'430.00	SFr.	18'513.60
Total du résultat des fonds (interne)	**SFr.**	**3'657.93**	**SFr.**	**4'470.55**
RESULTAT DE L'EXERCICE 1	**SFr.**	**–264'676.79**	**SFr.**	**21'934.87**
Dissolution interne des fonds affectés	SFr.	0.00	SFr.	50'000.00
RESULTAT DE L'EXERCICE 2	**SFr.**	**–264'676.79**	**SFr.**	**71'934.87**
Attributions				
Dont attribution au capital lié (désigné) généré	SFr.	185'240.77	SFr.	104'765.66
Dont attribution aux fonds libres	SFr.	79'436.02	SFr.	–176'700.53
RESULTAT DE L'EXERCICE 3 (après attributions)	**SFr.**	**0.00**	**SFr.**	**0.00**

Le Bilan, le compte d'exploitation, l'annexe aux comptes 2010, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital ainsi que le rapport de révision, sont disponibles pour consultation sur notre site internet : www.croix-rouge-valais.ch

Charte de la Croix-Rouge Valais

La Croix-Rouge Valais est une association cantonale de la Croix-Rouge Suisse. La présente charte s'inspire de la Charte 2001 de la Croix-Rouge Suisse[1] et de la Stratégie 2007[2].

La Croix-Rouge Valais est une organisation dynamique et tournée vers l'avenir. Son action repose sur la collaboration d'une direction efficace, de professionnels[3] qualifiés et de bénévoles[3] diligents. Elle se compose de personnes, issues de toutes les couches de la population, participant activement à l'accomplissement de sa mission.

Organisation privée indépendante, la Croix-Rouge Valais intervient, soit directement, soit par l'intermédiaire des sections, dans les domaines de l'aide humanitaire, dans les secteurs de la santé, de la formation et de l'action sociale, et, sur mandat, elle est partenaire des pouvoirs publics et des associations privées.

Mission

La Croix-Rouge Valais vient en aide aux personnes les plus vulnérables de notre société. Deux buts sont prioritaires :

- conserver et promouvoir ou rétablir la santé
- conserver et préserver ou rétablir l'intégration sociale et la dignité humaine.

Domaines d'activités

Ses activités se déroulent dans les domaines de l'aide, de l'intégration sociale, de la santé et de la formation en conformité avec les 7 Principes Fondamentaux, communs à tous les membres du Mouvement International de la Croix-Rouge Suisse : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, universalité[4].

Public

En fonction des besoins identifiés, la Croix-Rouge Valais cible son action auprès des :

- familles,
- jeunes,
- migrants,
- personnes âgées,
- personnes en rupture de lien social.

Stratégie

Pour accomplir sa mission, la Croix-Rouge Valais :

- agit de manière unifiée et coordonnée,
- est attentive aux besoins et aux problèmes de la population dans le domaine socio sanitaire,
- participe à la recherche de solutions et vise un effet durable,
- met sur pied des formations en adéquation avec les besoins en santé de la population,
- évalue, à intervalles réguliers, ses prestations et les adapte aux changements de contexte,
- encourage l'action solidaire, notamment, le bénévolat.

Approuvée par l'Assemblée Générale de la Croix-Rouge Valais, du 15 juin 2004, à Sion.
Elle entre en vigueur de suite.

[1] Charte 2001 approuvée par l'assemblée de la Croix-Rouge, du 30 juin 2001 à Fribourg.

[2] Stratégie 2007 approuvée par l'assemblée de la Croix-Rouge, du 30 juin 2001 à Fribourg.

[3] Lire également au féminin et ce dans tout le document.

[4] «En bref – Les principes fondamentaux de la Croix-Rouge – Croix-Rouge « Suisse ».

ORGANIGRAMME

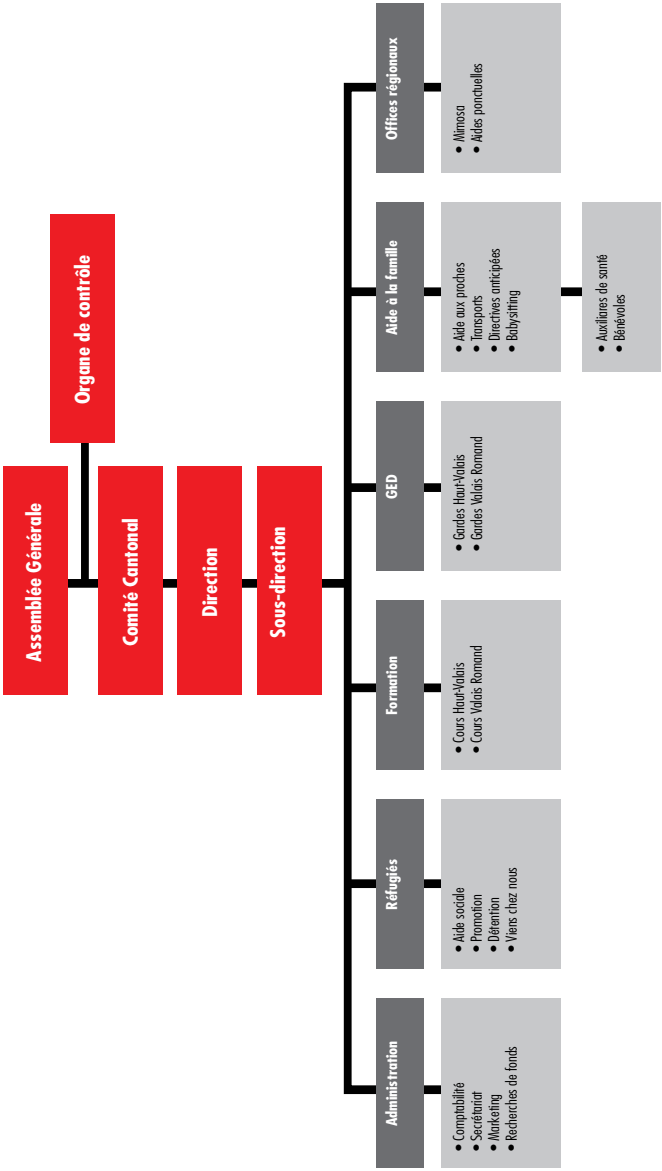

Remerciements

Le comité et la direction remercient tous ceux qui, bénévoles et employés fixes ou occasionnels des différents services, ont œuvré pour le compte de Croix-Rouge Valais. Que chacun soit assuré de notre sincère gratitude !

Nous remercions nos partenaires fidèles sur qui nous pouvons compter pour nos différentes activités : le service de l'action sociale de l'Etat du Valais et la commune de Sion pour notre service des réfugiés, le RSV, le service du personnel et le DECS de l'Etat du Valais, l'office AI pour notre service GED, Pro Senectute, Alzheimer Valais pour notre service d'aide aux proches, la HES-SO pour les directives anticipées, l'Alliance des samaritains du Haut-Valais.

Nous voulons aussi remercier toutes les fondations qui nous ont soutenus et qui, année après année, permettent d'assurer la pérennité de nos prestations. Notre gratitude va particulièrement à la Loterie Romande, la fondation humanitaire de la CRS, la fondation du Denantou, la fondation Hatt Bucher, le fonds Georges Junod.

Nous avons bénéficié de 2 dons extraordinaires, un de la famille Dr. Philippe Andereggen et un bien immobilier. Grâce à ces dons, nous réussissons à venir en aide aux plus défavorisés. Un grand merci à ces généreux donateurs.

Perspectives 2011

L'année 2011 est placée sous le principe Croix-Rouge du Volontariat. Sans l'engagement des bénévoles dans tout notre canton, nous ne pourrions pas maintenir nos prestations. Nous devons donc nous investir pour motiver chaque année de nouveaux volontaires. Pour ce faire, nous devons améliorer notre communication. La Croix-Rouge Valais doit être plus visible dans l'ensemble du canton. Nous désirons aussi montrer notre reconnaissance à ces personnes qui s'engagent jour après jour de manière désintéressée.

La plupart de nos activités peuvent perdurer grâce aux dons de nos généreux donateurs ou fidèles membres. C'est pourquoi nous allons continuer notre campagne de recrutement de membres, en particulier dans la région de Martigny.

En 2010, nous avons mis en place la prestation des directives anticipées dans la partie germanophone du canton. Pour cette nouvelle année, nous souhaitons étudier les besoins de cette prestation pour la partie française du canton. D'autres prestations telles le service des transports ou le système d'alarme pourrait aussi être offertes à une plus grande partie de la population valaisanne pour autant que cela corresponde à une nécessité et que cela soit réalisable au niveau des budgets et des forces de travail.

Dans le domaine de la formation, notre cours d'auxiliaire de santé est bien fréquenté. Nous désirons qu'il reste accessible aux personnes qui n'ont pas de formation ou une scolarité limitée. Nous sommes persuadés que cette formation non professionnelle répond à un réel besoin. Nous voulons garder une excellente qualité en renouvelant notre certification Eduqua et en mettant en ligne nos différentes offres de formation par l'intermédiaire du site redcross-edu.ch.

Nous souhaitons qu'en 2011 le nombre d'heures de garde des enfants malades ou de babysitting s'accroissent. Nous savons que grâce à ces prestations, nous pouvons venir en aide aux familles valaisannes et notre mission est de nous faire connaître le plus largement possible.

Mais avant tout, nous espérons nous maintenir dans les activités mises en place jusqu'à ce jour, dans de bonnes conditions!

Membres du comité cantonal

Jérôme Buttet, président, Monthey
Dr. Christine Baumann, vice-présidente, Brigue-Glis
Dr. Leander Jossen, Brigue-Glis
Pierre-Alain Zenhäusern, Brigue-Glis
Jean Actis, Grimisuat, jusqu'en juin
Danielle Schmid, Nax, dès juin
François Dufour, Sion
Jean-Daniel Barman, Martigny
Jean-Daniel Bossy, Martigny
Guy Gollut, Monthey

Liste du personnel fixe

Marylène Moix, directrice
Sylvie Zumofen-Jung, sous-directrice
Emmanuel Ançay, responsable financier
Anne Tavernier, secrétaire
Victorine Gothuey, secrétaire jusqu'en mai
Corinne Mariéthoz, secrétaire dès mai
Beatrice Furrer, secrétaire
Rosy Blanc, responsable du service des cours du Valais Romand
Arlette Studer, responsable du service des cours H-VS, jusqu'en mars
Sandra Bittel, responsable du service des cours H-VS, dès mars
Anne-Françoise Venetz, coordinatrice du service GED et assistante sociale
Elisabeth Praz, assistante sociale jusqu'en mars
Fabienne Zala, assistante sociale
Sarah Moulin, assistante sociale
Magali Clavien, assistante sociale dès avril
Samuel Jacquemoud, conseiller en orientation professionnelle
Colette Cipolla, coordinatrice du service d'aide aux proches
Maria Zurbriggen, coordinatrice du service des transports
Francine Roh, stagiaire assistante sociale

L'ensemble du personnel fixe représente 9,5 emplois plein temps. Nous pouvons aussi compter sur 80 personnes travaillant à l'heure, comme formatrices, gardes d'enfants malades, auxiliaires de santé, femmes de ménage, traducteurs, enseignants de français…

ADRESSES

Adresses

Croix-Rouge Valais
Association cantonale
rue du Chanoine Berchtold 10
1951 Sion
Tél. + 41 27 322 13 54
Fax. +41 27 322 73 70
E-mail: info@croix-rouge-valais.ch
www.croix-rouge-valais.ch

Heures d'ouverture:
Du lundi au vendredi de 08h00 – 12h00 et de 13h30 – 17h00

Antenne Haut-Valais
Überlandstrasse 20
3902 Brig-Glis

Tél. +41 27 924 55 32
Fax. +41 27 924 55 33
E-mail: rotes-kreuz-wallis@oberwallis.ch
www.rotes-kreuz-wallis.ch

Heures d'ouverture:
Du lundi au vendredi de 07h30 – 12h00